

SESSION 2016

**CONCOURS RÉSERVÉ
D'ATTACHÉS D'ADMINISTRATION DE L'ÉTAT**

QUESTIONS

Durée : 3 heures

L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout matériel électronique (y compris la calculatrice) est rigoureusement interdit.

Dans le cas où un(e) candidat(e) repère ce qui lui semble être une erreur d'énoncé, il (elle) le signale très lisiblement sur sa copie, propose la correction et poursuit l'épreuve en conséquence.

De même, si cela vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, il vous est demandé de la (ou les) mentionner explicitement.

NB : *La copie que vous rendrez ne devra, conformément au principe d'anonymat, comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc. Si le travail qui vous est demandé comporte notamment la rédaction d'un projet ou d'une note, vous devrez impérativement vous abstenir de signer ou de l'identifier.*

Tournez la page S.V.P.

1 – Qu'est-ce que la validation des acquis de l'expérience ? A qui s'adresse ce dispositif, quelles en sont les principales modalités ?

2 – Qu'est-ce que le contrôle interne comptable ? Quel est l'objectif de ce dispositif ?

3 - Quelles sont les principales dispositions de la réforme des collèges ?

4 - Qu'est-ce qu'une communauté d'universités et établissements (COMUE) ? Quel est l'objectif de ces regroupements ?

5 - Le statut et le fonctionnement des Greta

AMR

CONCOURS RÉSERVÉ D'ATTACHÉS D'ADMINISTRATION DE L'ÉTAT

QUESTIONS

INFORMATION AUX CANDIDATS

Vous trouverez ci-après les codes nécessaires vous permettant de compléter les rubriques figurant en en-tête de votre copie

Ces codes doivent être reportés sur chacune des copies que vous remettrez.

Concours	Section/option	Epreuve	Matière
AMR	R0000	101	5843